

La remise de gaz

Méthode

1. Identifier la situation

Cette situation se caractérise par :

- un aéronef en **finale**.
- une **incapacité (du pilote ou de l'ATC) de poursuivre l'approche** jusqu'à l'atterrissage.

2. Remise de gaz IFR

La remise de gaz d'un trafic IFR s'effectue en 2 temps. Le contrôleur ordonne d'abord la remise de gaz en donnant la procédure à suivre. Puis, une fois que l'aéronef s'établit en montée, le contrôleur le transfère à l'approche.

“

TWR : Air France 12 AB, remettez les gaz, API standard.
AFR12AB : Je remet les gaz, API standard, AFR12AB

“

TWR : Air France 12 AB, go around, standard missed approach procedure.
AFR12AB : Going around, standard missed approach procedure, AFR12AB.

Il est conseillé, dans la mesure du possible, de **préciser la raison de cette décision**.

Il suffit ensuite de **transférer l'avion à l'approche**.

Il faut impérativement le faire dans un message séparé de celui donnant l'ordre de la remise de gaz.

3. Remise de gaz VFR

La remise de gaz d'un trafic VFR se gère, elle, en un seul temps puisque le trafic devra ensuite se diriger vers la vent arrière.

“

TWR : F-LO, remettez les gaz, rappelez vent arrière main gauche.

FHOLO : Je remet les gaz et rappelle vent arrière, F-LO.

“

TWR : G-LO, go around, report left hand downwind.

GHOLO : Going around, report left hand downwind, GHOLO.

Par défaut, le trafic VFR poursuivra dans l'axe de piste jusqu'à l'étape de vent traversier. Il est toujours possible de lui faire dégager l'axe plus tôt :

TWR : F-LO, remettez les gaz, dégagez l'axe à droite, rappelez vent arrière.

TWR : G-LO, go-around, vacate runway axis by the right, report downwind.

Attention à bien faire toutes les informations trafic nécessaires.

4. Suivi de la situation

Le suivi de la situation permet de s'assurer de la bonne compréhension de l'instruction. Surveiller régulièrement que :

- Le trafic est bien en montée et suit les instructions données.
- Aucune autre autorisation sur la piste n'est donnée tant que le trafic en remise de gaz ne l'a pas libérée. (voir la [Fiche sur l'occupation de piste](#)).

Revision #3

Created 20 February 2025 00:25:03 by Liam Iveton

Updated 28 April 2025 23:30:57 by Liam Iveton